Liminaire CSAL-FS du 14 mars 2024

Madame la Présidente,
en France, le 4 mars dernier, l'Assemblée Nationale et le Sénat se sont réunis en congrès pour inscrire dans la constitution la liberté des femmes à recourir à l'IVG. Cette avancée historique de la protection des droits ne doit pas nous faire oublier tous les autres combats qui restent à mener.
Le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes, nous a encore démontré que les inégalités salariales persistent et que les inégalités au travail restent légions avec le temps partiel et les congés parentaux essentiellement pris par les femmes.
La DGFIP a pris conscience de l'existence des inégalités salariales avec la mise en place du réseau « Femmes de la DGFIP ». La nomination de Madame Amélie Verdier en tant que première femme Directrice Générale de la DGFIP est un pas vers une plus grande parité à cette fonction. Toutefois, même si globalement les inégalités se réduisent à la DGFIP, des efforts restent à faire pour l'ensemble des agentes.

Dans cette instance, nous aborderons les orientations ministérielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail en 2024. Nous regrettons l'absence des acteurs de prévention. Madame la Présidente, comment envisagez-vous de décliner les six axes d'actions mentionnés dans notre direction ?

À la DSFIPE, l'une des actualités est la fusion des services Comptabilité Régie et Services Comptable et Bancaires. Solidaires Finances Publiques regrette que l'information aux agents ait été faite à la toute fin de la campagne de mutation nationale. Pour avoir une vision de leur perspective professionnelle et faire leur choix sereinement, les agents devraient avoir les informations dans un délai non contraint. Nous notons que les agents ont la possibilité de participer au mouvement local de mutation en mai 2024. Cette précision leur a-t-elle déjà été communiquée ?
Avec ce projet, le service SCB va être doté de trois cadres A, deux inspecteurs et un IDIV. À la DSFIPE, nous constatons des disparités dans le management des services. Zéro inspecteur, mais un IDIV aux Pensions Cristallisées, une seule inspectrice pour les deux services Dépenses Déconcentrées et DICOM, deux A pour les recettes. Serait-il temps de revoir une meilleure répartition des forces de travail ? Y a-t-il une vision sur de futures arrivées de cadre A qui pourrait résoudre ce problème ?

Une nouvelle vague de déménagement va avoir lieu en 2024. Solidaires Finances Publiques déplore que le SCB n'ait pas été entendu en 2023 et n'ait pas été inclus dans le réaménagement de l'automne dernier du deuxième étage.

Pour le troisième étage, quel agencement est-il prévu pour le bureau de la secrétaire ? La création d'une cloison est-elle envisagée pour permettre un cadre de travail apaisé ?

Concernant le bâtiment dans son ensemble, un audit du système de chauffage a été réalisé. Qu'elles sont les conclusions de cette étude ?
Pour les huisseries, avec les fortes pluies, nous avons pu constater une infiltration d'eau dans les escaliers entre le premier et le deuxième étage. Nous espérons que l'entreprise sera rapidement sélectionnée et que les travaux commenceront dans l'année.

Pour les infiltrations du sous-sol, un trou a été creusé pour en trouver l’origine. À ce jour, la cause a-t-elle été identifiée ?

Pour finir, avez-vous eu un retour sur la réponse écrite qui nous a été promise sur la prime assimilée centrale que nous attendons toujours ?